



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ DE GABÈS



Institut Supérieur d'Informatique
et de Multimédia de Gabes

CRITERES DE SELECTION POUR LES CANDIDATURES AUX MASTERS AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

L'étude des dossiers se base sur les critères de sélection suivants :

- 1- Diplôme d'origine et sa consistance avec la discipline Master demandé. Les dossiers dont le diplôme d'origine n'est pas consistant avec le master demandé **seront éliminés**.
- 2- Pour le master de recherche, seuls les candidats avec Licences Appliquées délivrées par l'ISIMG (LSIM et LISI) peuvent postuler pour un master de recherche à l'institut. Le nombre de places dans ce cas est fixé par la commission correspondante.
- 3- Le score du candidat.

Ce score est calculé par la formule suivante :

$$\text{Score} = L + MG + M + PC + PR + MB$$

Avec :

L = Année d'obtention de diplôme – Année en cours :

- ◇ Diplômés 2023 : 0
- ◇ Diplômés 2022 : -1
- ◇ Diplômés 2021 : -2
- ◇ Diplômés 2020 : -3
- ◇ Diplômés 2019 et avant : -5

MG : Bonification de la moyenne générale des années de réussite pour :

| Diplôme | Formule |
|---|---|
| Licence | $MG = \frac{MG_{L1} + MG_{L2} + 2 * MG_{S5}}{4}$ (Master de recherche) |
| | $MG = \frac{MG_{L1} + 2 * MG_{L2} + 2 * MG_{S5}}{5}$ (Master Professionnel) |
| Issus des classes préparatoires et qui ont intégré la faculté en L2 | $MG = \frac{2.5 * MG_{L2} + MG_{L3}}{3.5}$ (Master de recherche) |
| | $MG = \frac{2.5 * MG_{L2} + MG_{S5}}{3.5}$ (Master Professionnel) |
| Issus des classes préparatoires et qui ont intégré la faculté en L3 | $MG = MG_{L3}$ (MR) et $MG = MG_{S5}$ (MP) |
| Ingénieur ou diplômé d'un master professionnel | $MG = \frac{MG_{M1} + MG_{M2} + MG_{M3} + 2 * MG_{M4} + 2 * MG_{M5}}{7}$ |

M : Bonification des mentions des années de réussites (TB : 6, B : 4, AB : 2, P : 0)

PC : Malus de la réussite à la session de contrôle (-1 points/session contrôle)

PR : Pénalité de Redoublement : **PR=Nombre de redoublement*(-2)**

MB : Modules de Base pour chaque master :

| Master Module | MRSIM | MPSE & IoT | MPSSI | MRETCA |
|------------------|--|---|---|--|
| M1 | Algorithmique et structure de données 1 (ASD1) | Circuits logiques ¹ | Algorithmique et structure de données 1 (ou Algorithmie) | Télécommunication: Transmission et communication |
| M2 | Algorithmique et structure de données 2 (ASD2) | Conception des circuits intégrés ² | Algorithmique et structure de données 2 (ou Algorithmique et Programmation) | Informatique: Algorithmique et programmation avancée, base de donnée |
| M3 | Programmation python | Développement mobile (ou Programmation web) | POO (Java) (ou Initiation à la conception orientée objet) | Théorie de l'information et TIC |
| M4 | Français (bac) | Programmation Python | Sécurité informatique (ou sécurité réseaux) | Acquisition et traitement de données |
| M5 | Anglais (Bac) | Systèmes embarqués ³ | Développement d'application multimédia (technique) (ou Développement d'application web et multimédia) | Electronique : analogique et numérique ou l'embarqué |
| M6 | - | Français (bac) | Fondements théorique du multimédia | Traitement d'images et signaux |
| M7 | - | Anglais (bac) | Anglais (Bac) | Anglais (Bac) |
| MB | $(2*M1+2*M2+M3+M4+M5)/7$ | $(M1+2*M2+2*M3+2*M4+2*M5+M6+M7)/11$ | $(2*M1+2*M2+2*M3+M4+M5+M6+M7)/10$ | $(M1+M2+M3+M4+M5+M6+M7)/7$ |

¹ : Circuits logiques ou équivalents : systèmes logique, électroniques numériques, circuits combinatoires circuits séquentiels

² : Conception des circuits intégrés ou équivalents : synthèse VHDL, VHDL et FPGA, conceptions des circuits numériques.

³ : Systèmes ou équivalents : Systèmes sur puce, architecture des processeurs.

Remarque : dans le cas où l'étudiant à étudié plus qu'une matière, il doit inclure la note maximale.

- 4- Dossiers ayant un score inférieur **au seuil préfixé ne seront pas retenus**, même si le nombre de candidats retenus est inférieur au nombre de postes.